Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte., le Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. 20Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Ministère de l'Économie et de l'Innovation**

**Direction de l’entrepreneuriat collectif**  
710, place D'Youville, 2e étage  
Québec (Québec) G1R 4Y4

Sujet : Fusion des coopératives d’habitation Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. et Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Madame, monsieur,

Les coopératives d’habitation mentionnées en titre ont approuvé un projet de fusion ordinaire conformément aux articles 153 et suivant de la *Loi sur les coopératives* (L. R. Q., c. C-67.2).

Par conséquent, vous trouverez ci-joints les documents suivants :

* Statuts de fusion;
* Requête et avis devant accompagner les statuts de fusion;
* Attestations d’un administrateur de chacune des coopératives fusionnantes;
* Attestations du vérificateur de la coopérative issue de la fusion;
* La convention de fusion;
* Avis du domicile de la coopérative issue de la fusion.

**Avis du domicile de la coopérative issue de la fusion**

Le domicile de la Coopérative Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. issue de la fusion est :

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Pour toute demande d’information, veuillez communiquer avec Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.au numéro suivant Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. ou, par courriel àCliquez ou appuyez ici pour entrer du texte..

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

(Nom et prénom)

(Titre)